VILLE DE
sainte
SUZANNE

AVIS DE REUNION
DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Conformément à l'article L.19 du code électoral, la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales se réunira en séance publique le **mercredi 03 décembre 2025 à partir de 09 heures**, dans l'ancienne école Antoine Bertin (salle Vanille espace solidarité du pôle social du CCAS).

Ordre du jour : - Contrôle de la régularité des inscriptions et radiations sur les listes électorales.
- Examen des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) éventuels.

PJ : Arrêté n°1971/SG/DCL du 18 septembre 2023 portant renouvellement des membres de la commission de contrôle des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

Serge ALPOU

MAIRIE SAINTE-SUZANNE 974 REUNION